Département de l'Ille-et-Vilaine
Commune de LE LOROUX

CARTE COMMUNALE

3- PLANS DES SERVITUDES ET RESEAUX
Territoire
Echelle : 1/7000ème

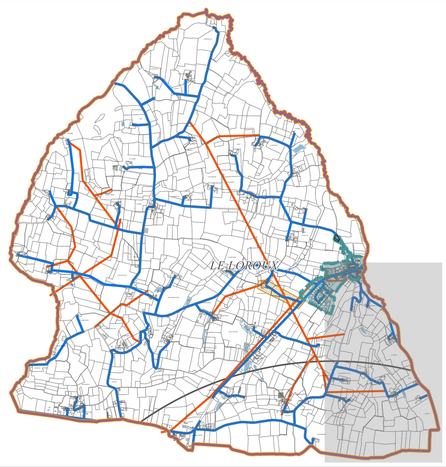

Le Maire,Vu pour être annexé l'arrêté Municipal
n°.....
en date du .....,
soumettant le projet de la carte communale de la commune de Le Loroux à enquête publique.

Le Maire,

urba cabinet d'urbanisme
20, rue des Feuteries
BP 83149 – 35300 FOUGÈRES
09 83 95 47 67
06 63 14 95 06

Gwenaëlle Deniau
Géographe paysagiste d'espace public

DM EAU

500 0 500 1000 1500 2000 m

N

Légende

Servitudes-réseaux
- Servitude T7
- Servitude PT2
- Servitude PT3
- Servitude I4
- Réseau d'adduction d'eau potable
- périmètre de zonage d'assainissement collectif
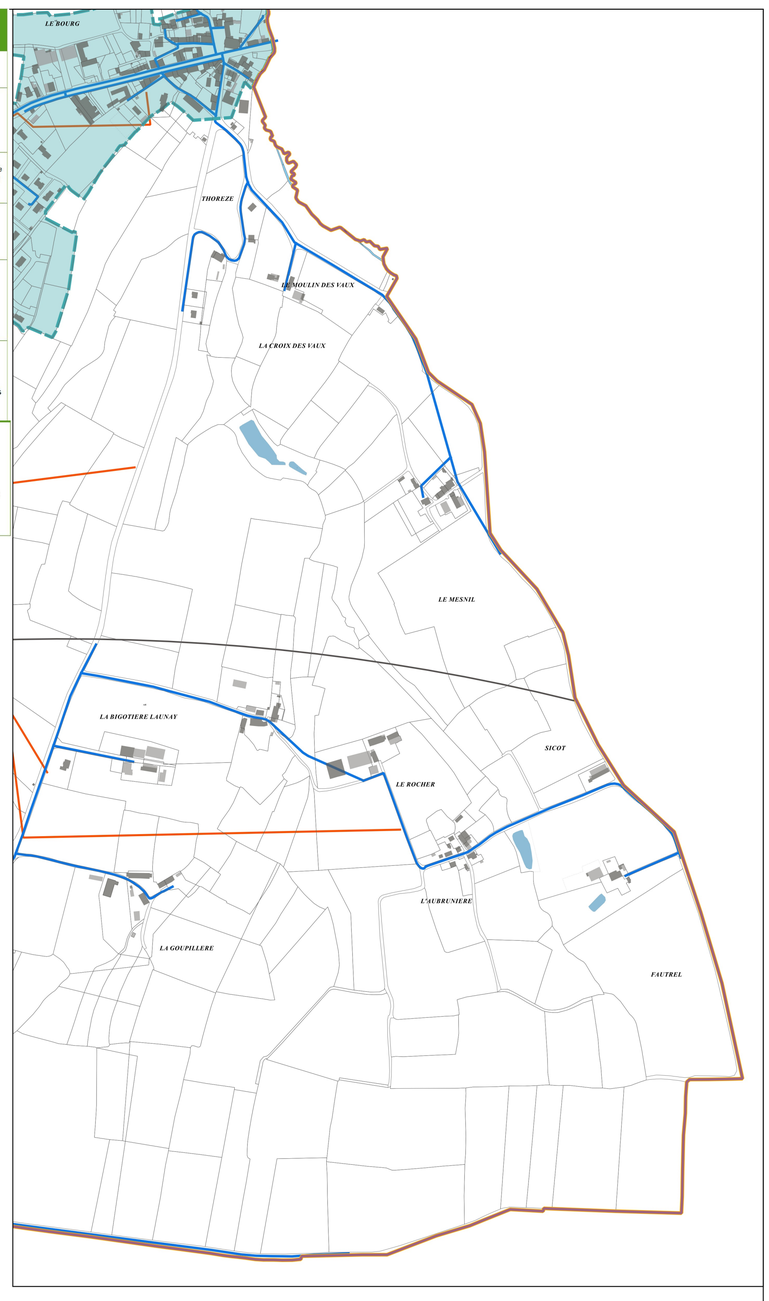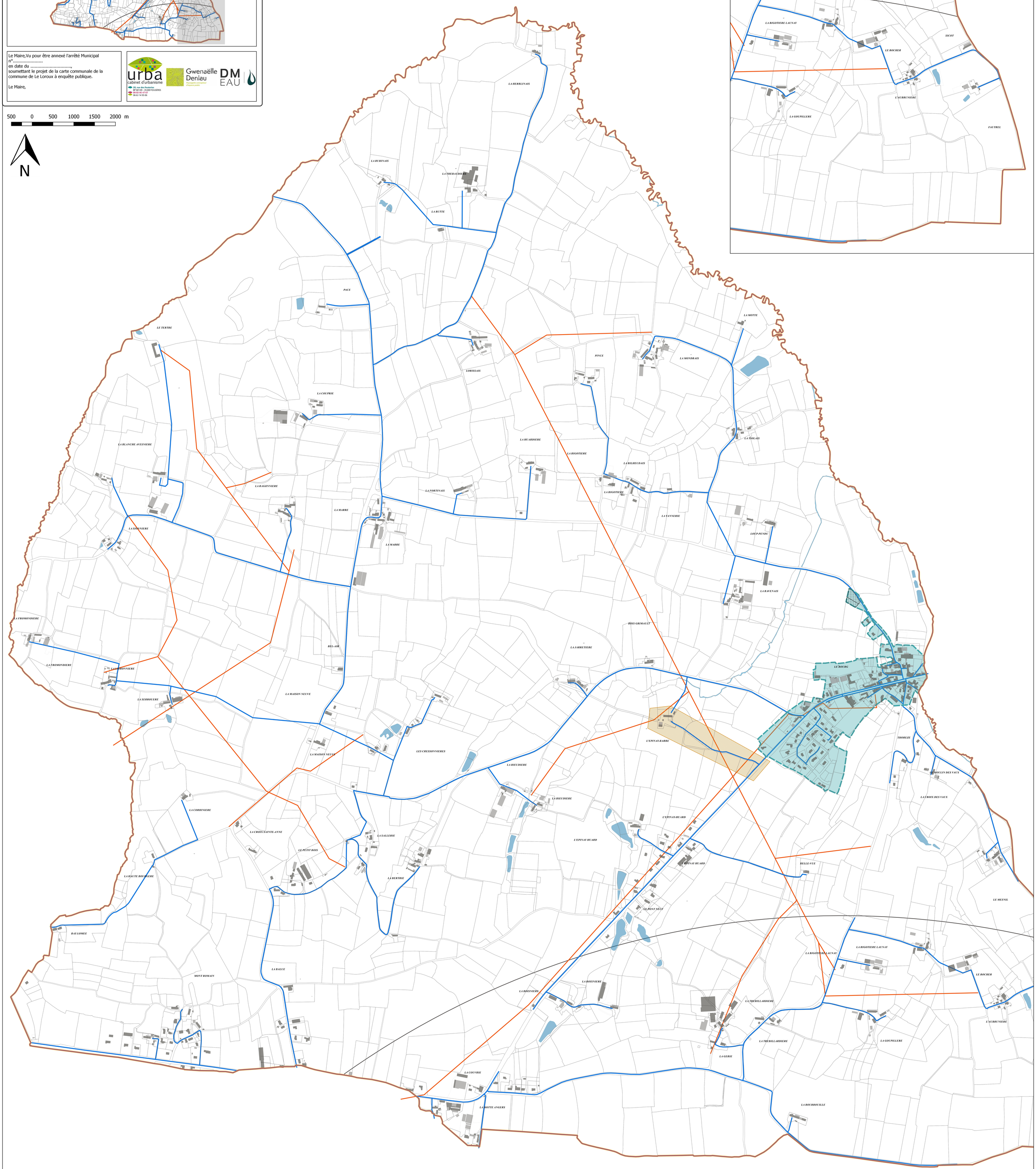
Catégorie de servitude	Intitulé de la servitude	Date de l'acte d'institution	Observations	Service gestionnaire
A4	Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral du 25.03.1907	Cette servitude s'applique à tout le département	DDTM 35
A5	Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	Ces servitudes sont généralement instaurées au bénéfice de la commune ou d'un syndicat de communes. Elles sont instituées, en priorité, par conventions amiables. En cas de désaccord, elles le sont par arrêté préfectoral. Dans ce cas, elles doivent être reportées au P.L.U., faute de quoi, elles deviennent inopposables aux tiers.		COMMUNE ou SYNDICAT
EL7	Servitudes d'alignement.	**(voir document d'urbanisme opposable)**		Le Conseil Départemental 35 (La révision du document d'urbanisme doit être l'occasion de s'interroger sur l'opportunité de les maintenir).
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Accord amiable en application du décret du 06.10.1967 ou arrêté préfectoral du 11.06.1970 modifié	Réseau électrique HTA de distribution	ENEDIS 64, Bd. Voltaire - CS 76504 35065 RENNES Cedex **(fichiers transmis ultérieurement)**
PT1	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques.	Décret du 06.07.1981	Station de La Chapelle-Janson	FRANCE TELECOM DGAR/CA RS BL ORANGE QUIMPER 11, avenue Miossec 29000 QUIMPER **(annexe 09 sur CD joint)**
PT3	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'État.	Conventions de servitudes	**(voir annexe 10 sur CD joint)**	ORANGE Unité Pilotage Réseau Ouest Département Négociations Affaires Réseau Relations Collectivités Locales BP 30508 37205 TOURS Cedex 3
T7	Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement	Arrêté et Circulaire du 25.07.1990	Relative aux installations dont l'établissement à l'extérieur des zones grevées de servitudes aéronautiques de dégagement est soumis à autorisation + LF-R 149C Maine et Loire	Direction Générale de l'Aviation Civile SNIA/OUEST Pôle de Nantes Zone aéroportuaire CS14321 44343 BOUGUENAIS Cedex **(annexe 11 sur CD joint)** Ministère de la défense